



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session spécial du conseil municipal tenue le mardi 17 décembre 2019 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	Serge Deschênes,	maire
Monsieur	Dave Prévèreault,	conseiller
Monsieur	Jean-François Gauthier,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raynald Foster,	conseiller
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Pierre Ross,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

Aucuns citoyens n'ont assisté à la rencontre.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 33 et vérifie le quorum.

VÉRIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil municipal présents constatent que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal.

**2019-12-308
6930**

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

PRÉSENTATION DES RESOLUTIONS

**2019-12-309
6930**

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE FIXER LES TAUX DES TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES ET SPÉCIALES ET LES TARIFS DE COMPENSATION POUR LES SERVICES MUNICIPAUX EN LIEN AVEC LE BUDGET DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020

Le conseiller Dave Prévèreault donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement ayant pour objet de fixer les taux de taxes foncières générales et spéciales et les tarifs de compensation pour les services municipaux en lien avec le budget de l'année financière 2020. Il est également résolu qu'il y est une dispense de lecture lors de son adoption.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

**2019-12-310
6930**

RAPPORT ANNUEL 2018 – GESTION DE L'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT le rapport annuel de la gestion de l'eau potable 2018 préparé, en date du 16 décembre 2019, par M. Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux publics.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le dépôt du rapport annuel de la gestion de l'eau potable 2018.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



2019-12-311
6931

ACHAT - PHOTOCOPIEUR

- CONSIDÉRANT** l'offre du Centre bureautique Baie-Comeau pour l'achat d'un photocopieur Canon IR Advance couleur série C5550i III ;
- CONSIDÉRANT QUE** notre photocopieur a 8 ans et a 1 195 982 copies de réalisées, qu'il demande plus d'entretien et que le taux mensuel est plus élevé ;
- CONSIDÉRANT QUE** le coût pour l'achat d'un photocopieur Canon IR Advance couleur série C5550i III après rabais et rachat de l'ancien copieur est de 17 300 \$, plus taxes ;
- CONSIDÉRANT QUE** le service d'entretien du Centre bureautique Baie-Comeau est apprécié et rapide.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de faire l'acquisition d'un photocopieur Canon IR Advance couleur série C5550i III auprès du Centre Bureautique Baie-Comeau au coût de 17 300 \$, plus taxes et selon les conditions de la soumission. Le contrat de service sera de 0,0090 \$/copie monochrome et de 0,085 \$/copie couleur pour les 3 premières années, ensuite il y aura une augmentation de 5 % par année.

Il est également résolu que le montant pour cet achat soit pris à même les revenus supplémentaires de l'année en cours.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2019-12-312
6931

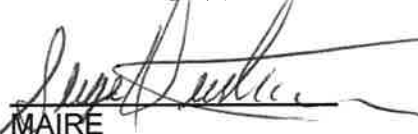
FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la présente session soit et est levée, il est 19 h 45.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE/
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, Serge Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE